Agriculture Durable de Moyenne Montagne

2 octobre 2012, Legta de Marmilhat, Lempdes (63)

Journée de restitution du projet Agriculture Durable de Moyenne Montagne

→ ADMM

FNCIVAM

CIVAM Solagro EPREINTE apaba Cant'ADEAR

sommaire

Présentation du projet ADMM - - -

Présentation du projet ADMM

De l'innovation locale à la diffusion des pratiques durables en moyenne montagne

Lore Blondel
FNCIVAM, coordinatrice du projet ADMM

D. R.

Le réseau ADMM est né de l'initiative d'un groupe de paysans du Limousin, formé dans les années 1990, désireux d'échanger sur leurs pratiques afin d'améliorer l'autonomie de leurs fermes. En échangeant avec des éleveurs de l'Ouest, les éleveurs limousins se sont rendu compte de la limite du transfert de bonnes pratiques. Non seulement, en moyenne montagne, les pratiques d'élevage sont particulières du fait des caractéristiques pédo-climatiques, mais, plus largement, la moyenne montagne a des contraintes et des problématiques spécifiques (forte présence de prairies permanentes, hivernage plus long, faible densité démographique, contrainte de mobilité…).
Les échanges ont commencé sur le Massif Central au début des années 2000. Le lancement du projet ADMM, en 2009, a permis leur formalisation et la conduite d'actions par les structures d'accompagnement (productions de références, formations, sensibilisation…).

Les partenaires ADMM

- la Fédération Nationale des CIVAM
- les Fédérations Régionales des CIVAM d'Auvergne, du Languedoc-Roussillon, du Limousin et de Rhône-Alpes
- le CIVAM Empreinte
- l'APABA (12)
- l'ADEAR du Cantal
- Solagro

Les financeurs

- la DATAR Massif Central *via* le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
- les Régions Auvergne, Languedoc-Roussillon, Limousin et Midi-Pyrénées
- le Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie
- les FEADER d'Auvergne, du Languedoc-Roussillon, du Limousin et de Rhône-Alpes

Qu'est-ce que l'agriculture durable ?

Une meilleure utilisation de l'ensemble des facteurs qui concourent à la production et aux services rendus tout en offrant le meilleur revenu possible aux paysans. C'est avant tout :

- une agriculture qui protège les ressources naturelles (préserve la fertilité des sols, la biodiversité, les paysages, la qualité de l'eau et de l'air) ;
- une agriculture qui garantit une efficience économique avec des revenus décents en s'appuyant sur des systèmes économes et autonomes ;
- une agriculture à dimension humaine et éthique qui a un impact culturel et éducatif ;
- une agriculture qui favorise l'équité sociale en valorisant le travail et les emplois avec un partage plus équitable des richesses et des droits à produire.

Le projet ADMM, deux finalités :

- faire évoluer les exploitations agricoles vers plus de durabilité par la mutualisation et la mise en réseau ;
- sensibiliser sur l'agriculture durable de moyenne montagne par la production et la diffusion de documents.

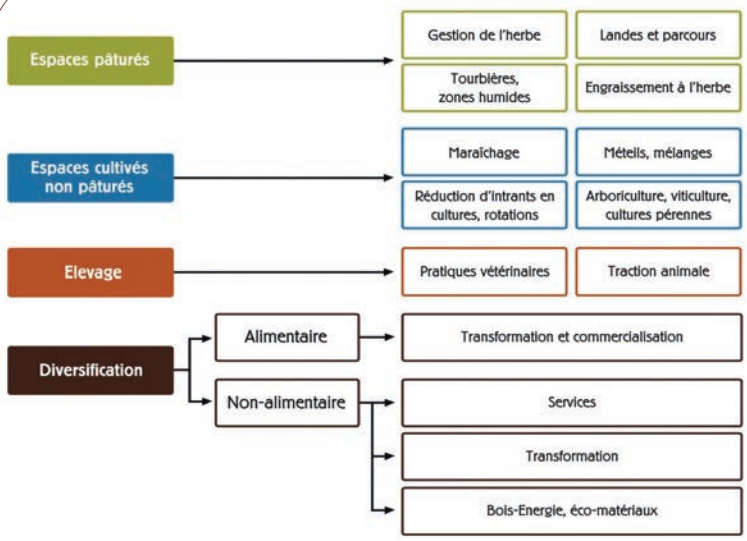

Thématiques de travail abordées au sein du projet ADMM

LES ACTIONS SONT MISES EN PLACE SELON TROIS AXES :

- mise en réseau de groupes agriculture durable : mutualisation des ressources et capitalisation des expériences (pertinentes pour la durabilité des fermes et/ou pour le développement du territoire) ;
- accompagnement : optimisation des initiatives des groupes ;
- valorisation et diffusion des pratiques et démarches en agriculture durable : production de références d'agriculture durable en moyenne montagne en direction des agriculteurs, des élus, des apprenants de l'enseignement agricole et des organismes de recherche.

La démarche du projet ADMM

La **dynamique de groupe**, est une spécificité propre du réseau CIVAM, issu d'un mouvement d'éducation populaire. Le groupe, accompagné par un animateur, repose sur les principes que le collectif possède un savoir important, que la connaissance est produite par les membres du groupe et que les réponses aux questions des uns se trouvent dans le discours des autres. Quant à l'accompagnant, son rôle est de faire fonctionner cette dynamique de groupe et d'être facilitateur en favorisant les rencontres, échanges et interventions extérieures.
Chaque groupe d'agriculteurs fonctionne de manière autonome sur son territoire (que ce soit au niveau des thématiques, des objectifs et enjeux propres). L'innovation naît dans les fermes, au sein de ces groupes, celle-ci étant évaluée pour vérifier sa pertinence avant d'être diffuser dans d'autres fermes. Cette dynamique d'innovation/évaluation/transfert continue est appelée « spirale de progrès ». L'ensemble de ces démarches sont capitalisées, grâce notamment au projet ADMM, pour être diffusées plus largement.

SCHÉMATISATION DE LA DÉMARCHE DU PROJET ADMM

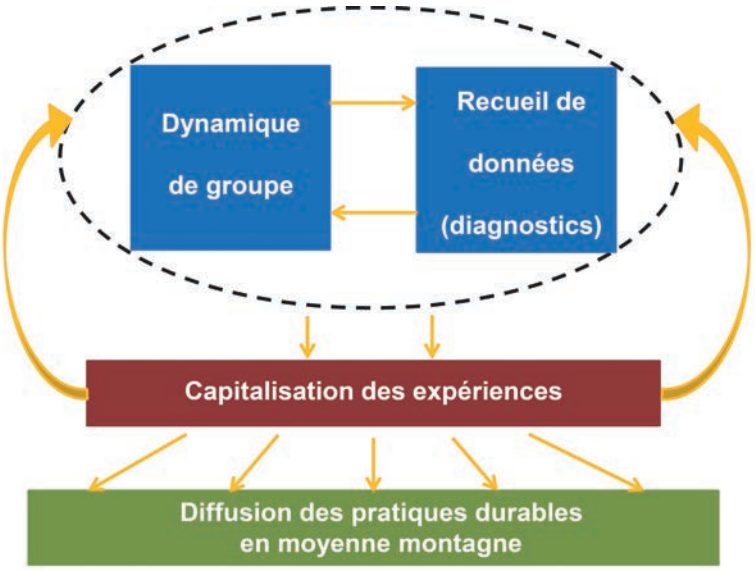

Pour **le recueil de données**, les pratiques des exploitations agricoles sont analysées à travers des diagnostics IDEA (diagnostic de durabilité des exploitations agricoles) et PLANETE (bilan énergétique, remplacé par Dia'Terre® depuis 2012). Ces outils de bilans s'inscrivent dans une démarche de progrès, d'accompagnement au changement, en mesurant à l'instant t un état des lieux avant, pendant ou après la mise en place de pratiques pour identifier les marges de progrès et les pistes d'amélioration. Ces diagnostics permettent également d'identifier des systèmes performants ou intéressants du point de vue de la démarche de durabilité ou de pratiques spécifiques mises en place.

La capitalisation des expériences s'effectue en synthétisant les données collectées, en identifiant différentes stratégies d'exploitations (par exemple à partir d'une entrée économie d'énergie) et en les intégrant à des travaux menés au niveau national par le réseau CIVAM sur l'agriculture durable, la certification HVE, propositions de paiements verts PAC…

La diffusion de pratiques durables en moyenne montagne s'effectue *via* la création de documents : portraits de fermes, fiches thématiques, documents d'information ou témoignages, le site Internet www.agriculture-moyenne-montagne.org et des interventions dans l'enseignement agricole, dans des colloques, foires agricoles, projections de film…
En trois ans, un réseau ADMM s'est créé autour de rencontres régulières, de méthodes de travail en commun, de mise en lien avec les autres acteurs du développement agricole du Massif Central et d'intégration aux démarches et travaux nationaux du réseau CIVAM.

Présentation des outils de diffusion du réseau ADMM

Diffuser l'expérience ADMM

Les portraits de fermes

Monographies d'exploitations qui contiennent, entre autres, les diagnostics PLANETE et IDEA et le témoignage de l'agriculteur concerné.

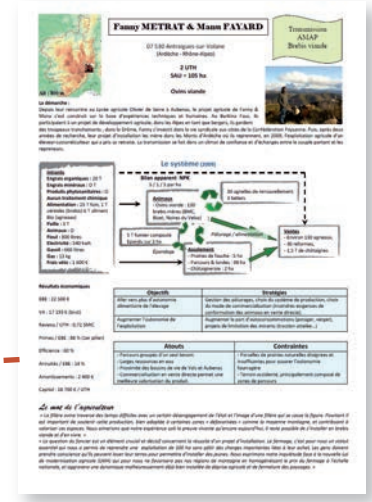

Les fiches thématiques

Fiches réalisées avec une entrée sociale (emploi) ou technique (valorisation des milieux atypiques, gestion de l'herbe, etc.) avec des éléments généraux, des témoignages, de la bibliographie et des contacts.

Les portraits de ferme approfondis

Focus plus détaillé de quatre pages sur une ferme ayant une démarche et des résultats aux diagnostics particulièrement intéressants.

Les fiches formations

Fiches destinées aux agents de développement et animateurs suite aux formations réalisées dans le réseau.

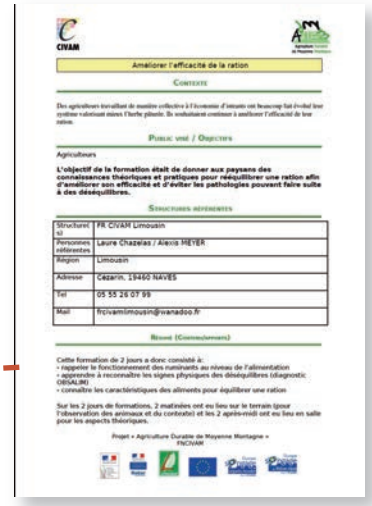

Toutes ces documents sont disponibles sur www.agriculture-moyenne-montagne.org

« A quoi ça sert ? »

L'ensemble de ces outils seront disponibles, entre autres, dans les lycées agricoles et pour les jeunes qui désirent s'installer. En effet ces expériences permettent de se comparer, de voir ce qui fonctionne ou pas dans les systèmes agricoles mis en place. Ce sont aussi des outils qui sont mutualisés au sein de la base de données nationale des CIVAM.

Toutes ces expériences permettent également de tester, d'illustrer, d'argumenter des projets de lois futurs. En effet, elles montrent à l'échelle nationale que l'agriculture durable possède une démarche économique viable, crée de l'emploi local et peut contribuer à aider des orientations politiques régionales.

De plus, les groupes d'agriculteurs peuvent aussi aller chercher d'autres expériences, plus locales, sans passer par une structure nationale. En effet, pour des porteurs de projets, notamment ceux qui s'installent hors cadre familial, peu de fiches de référence dans les réseaux existaient il y a encore vingt ans. Or, dans le Massif Central, il existe un vrai besoin d'outils d'accompagnement, beaucoup de personnes venant de l'extérieur.

Enfin, en faisant par exemple des simulations sur les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle d'une exploitation avec des projections anticipant l'augmentation du prix du fioul notamment, on démontre que certaines fermes ne fonctionneraient plus avec le modèle de production dominant. Cela nécessite des références locales, que les services d'État s'en emparent. Si ce type d'installation alternative peut être en opposition avec le modèle d'installation existant, il est avant tout nourri de pratiques de terrain.

Spécificités et enjeux d'avenir pour l'agriculture de moyenne montagne

Olivier Izard
Eleveur en bio en Aveyron, administrateur de l'Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron (APABA) et du projet ADMM

C'est bien connu, c'est en allant voir ailleurs que l'on comprend qui on est. Un groupe de paysans du Limousin s'est beaucoup inspiré des démarches de groupes de l'ouest de la France. Ils se sont imprégnés de la dynamique du Réseau Agriculture Durable (RAD), où l'agriculture durable est conçue comme une démarche et non comme un état à atteindre. En voulant transférer les expériences (formations, visites et échanges), ils ont pu ressentir leur identité propre, les spécificités inhérentes à la moyenne montagne, au Massif Central.
Bien sûr, sans la présence préalable du réseau CIVAM (culture du groupe, ambition d'éducation populaire) ce projet n'aurait pas atteint sa forme actuelle.
La marque CIVAM, c'est celle de paysans qui se prennent en main, qui n'attendent pas tout de l'évolution des politiques publiques et qui recherchent des systèmes agricoles robustes, résistants. Bien sûr, l'aide de l'État, de l'Europe et des collectivités territoriales, soutien légitime à la formation continue, représente aussi le soutien de la population, par l'intermédiaire des élus.
Cette marque CIVAM, c'est toujours celle de paysans qui se prennent en main car ils n'attendent pas tout des consommateurs. Ne pas toujours attendre que le consommateur comprenne l'intérêt qu'il y a à soutenir des démarches environnementales, à développer une relation équitable, c'est explorer la voie des systèmes économes et autonomes. Bien sûr, si le soutien des consommateurs n'est pas un préalable à la démarche, il la conforte et l'amplifie (ce qui peut passer par la vente directe ou les signes officiels de qualité).
Enfin, cette marque CIVAM, c'est encore celle de paysans qui se prennent en main car ils n'attendent pas tout du conseil technique existant. Des paysans qui souhaitent s'approprier autant la démarche d'acquisition de la technique que la technique elle-même. La technique comme un moyen et non comme une fin en soi, c'est la technique au service du projet général de la performance économique, sociale et environnementale de l'agriculture et du projet de chacun, sur sa ferme, dans sa famille, sur son territoire.
Tout aujourd'hui conforte la démarche Agriculture durable : le contexte économique (coûts de l'énergie, des engrais et des aliments du bétail, dépendance aux importations pour tous ces intrants), le contexte social (montée du chômage), le contexte environnemental.
Nous souhaitons amplifier le mouvement et nous insérer dans des réseaux à plus grande échelle, ce qui a déjà été initié avec la création d'un pôle national des Systèmes de production économes et autonomes réunissant le RAD et la FNCIVAM.

> *«La marque CIVAM, c'est celle de paysans qui se prennent en main »*

D. R.

Jean-Yves Bechler
Commissaire de Massif, DATAR Massif Central

Je me permets de reprendre quelques propos d'Olivier Izard et d'appuyer la démarche du projet ADMM qui montre que par l'entrée territoriale on peut participer à la relocalisation de l'économie. Je tiens aussi à souligner les principes de l'éducation populaire, en termes de fonctionnement de groupe, de mutualisation/capitalisation des savoirs et savoir-faire.

Il faut partir des exploitations locales, avec de l'innovation agri-rurale, tout en étant conscient des particularités du Massif Central, pour ensuite transférer les bonnes pratiques à plus large échelle. Nous devons partir d'un fondement très local pour explorer, innover et transférer de nouvelles pratiques.

Mais comment passer de petits groupes d'exploitations à une plus grande échelle ? Il existe pour cela, selon moi, deux voies.
D'abord, celle de l'enseignement agricole (et les lycées agricoles ont cette mission de formation). Ensuite, celle du partage d'expériences avec d'autres groupes pour un transfert efficace (comme

« Il faut partir des exploitations locales, avec de l'innovation agri-rurale tout en gardant les particularités du Massif Central, pour ensuite transférer les bonnes pratiques à plus large échelle »

c'est le cas avec le groupe herbe du Massif Central) dans le monde de la recherche (INRA), dans les chambres d'agriculture et les structures économiques (entreprises agroalimentaire, labels, etc.).

Pour 2014-2020, nous venons d'organiser un comité Massif Central pour élaborer des propositions visant à construire de la valeur à l'échelle nationale et européenne autour de la production agricole et des services pour les grands bassins de consommation (notamment les métropoles aux abords du Massif Central). Il faut s'insérer dans des chaînes de valeurs comme l'agroalimentaire, le bois-énergie, etc., tout en gardant les caractéristiques propres au Massif Central.

René Souchon

Président de la Région Auvergne

D. R.

J'aimerais tout d'abord rappeler le poids de l'agriculture en Auvergne. L'agriculture représente 6 % de l'emploi régional et occupe 60 % de son territoire. L'élevage représente 80 % de l'espace agricole auvergnat ce qui nous vaut le surnom de « plus grande prairie de France ». L'Auvergne possède 10 % du cheptel de brebis mères et 6 % des vaches laitières du pays. L'élevage en Massif Central connaît de nombreuses contraintes environnementales et économiques mais, c'est un élevage de qualité, respectueux de l'environnement.
Le projet ADMM est en totale adéquation avec les attentes de la Région Auvergne, des attentes qui sont en conflit avec certains modèles d'agriculture. En effet, la Région a une vision très claire en matière d'agriculture et ce n'est pas celle véhiculée par le modèle dominant…

Plusieurs défis, tels l'augmentation de la demande en viande d'ici 2050 et son impact sur les prix, nous attendent. Il y a aussi l'enjeu de maintenir la production agricole au regard de la réforme de la PAC pour la période 2014-2020. En effet, nous avançons vers de plus en plus de libéralisme et vers une quasi absence de régulation (fin des quotas laitiers) qui entraînera des fluctuations de prix très importantes. Sans parler des volumes financiers au sein de cette PAC…
Le gouvernement Sarkozy avait demandé une baisse de la contribution française à la PAC. Aujourd'hui, la nouvelle équipe gouvernementale consent à ne pas diminuer cette contribution nationale, mais l'entrée des nouveaux pays au sein de l'Union européenne fera mathématiquement diminuer le montant des aides PAC distribuées en France.

Deux autres problèmes à évoquer aussi. Premièrement, l'attribution des aides aux agriculteurs sont différentes d'un pays à l'autre au sein de l'Union. En France, depuis 2003, le calcul des aides versées s'appuie sur des « références historiques », alors qu'en Allemagne ce système a déjà été abandonné. La France va devoir s'affranchir de ces références d'ici 2019 (ce qui sera impossible à tenir) dans un contexte de recherche de convergences entre États européens, en sachant que les pays d'Europe de l'Est veulent que d'ici 2028, tous les pays européens bénéficient du même volume d'aides.
Deuxièmement, le verdissement de la PAC imposerait 7 % de surface écologique. Cette mesure sera totalement ingérable s'il n'y a pas de mutualisation entre agriculteurs : je défends donc un traitement des contraintes du verdissement de façon collective.

Les Régions de France souhaitent pour cela une « régionalisation » de la PAC, possibilité ouverte par les actuelles discussions et sur laquelle on doit se prononcer en juillet 2013. Je rappelle à ce sujet que l'Espagne, l'Allemagne, ou encore l'Italie ont régionalisé leurs aides PAC, tout en précisant que quand on parle de « régions », il ne s'agit pas forcément de la collectivité territoriale, mais bien de l'échelle du Massif Central ou du Grand-Ouest, par exemple.
Concernant le second pilier de la PAC, ce principe de régionalisation est apparemment acquis (pour le FEADER notamment). Quant au premier pilier, le syndicat majoritaire, la FNSEA, n'y est pas favorable car la régionalisation entraînerait des différences d'aides en fonction des régions.
Mais ils oublient qu'il existe un cadre réglementaire européen et des marges de manœuvre quant à la redistribution régionale laissée aux États (de l'ordre de 10 à 15%). De même, la régionalisation permet de coller au plus près de la diversité agricole locale, comme dans notre région où l'élevage bovin du Bourbonnais est très différent de l'élevage bovin en Margeride.

On a besoin d'avoir une vision globale, à l'échelle du territoire, pour pouvoir atteindre les objectifs PAC d'ici 2020 et pour cela il faut entre autres en terminer avec ce hiatus en termes de gestion entre premier et second pilier de la PAC. Il faut, dans nos

territoires, rechercher plus de diversification agricole pour plus d'indépendance. Il faut sortir des schémas de pensée traditionnels, explorer d'autres techniques et c'est en cela que le projet ADMM apporte des réponses !

Au niveau de la Région Auvergne, nous avons mis en place un Contrat de diversification agricole en 2007, mais aussi un Plan biodiversité 2010-2020, la Région accueillant près d'un tiers de la biodiversité remarquable du pays. La Région a également créé un financement pour l'autonomie fourragère (*via* les CUMA notamment) et travaille sur le revenu des agriculteurs à travers l'autonomie des exploitations dans un contexte de libéralisation et de crise économique. Le récent colloque « Agriculture et changement climatique » nous a montré combien cette question d'autonomie était essentielle et que nous avons besoin d'un nouvel élan sur la question des protéagineux tout en se recentrant sur la polyculture-élevage.

L'innovation et l'inventivité, portée par vous, le réseau des CIVAM, est nécessaire au monde agricole qui a aujourd'hui besoin d'audace ! Vous préparez aujoud'hui l'agriculture de demain.

J'ai été chargé en 1984 de la « loi montagne ». Je suis convaincu qu'il faut la réformer car elle n'appréhende la montagne que par ses handicaps, alors qu'on a besoin de la prendre par ses atouts. Nous sommes dans une crise systémique avec justement moins d'argent pour combler ces handicaps. Une approche basée sur les atouts des territoires de montagne peut mettre en avant les richesses liées à la forêt, à sa biodiversité, à la qualité alimentaire, à l'eau minérale… On a besoin de montrer à la société que la montagne doit être rémunérée pour ses atouts et qu'elle contribue à une stratégie globale de développement durable, comme la forêt qui pourrait faire l'objet d'un fond carbone.

Jacques Bourdreux

Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER)

J'aimerais repositionner les CIVAM à l'échelle nationale. Tout d'abord, ils font partie de ce qu'on appelle les Organismes nationaux à vocation agricole et rurale (ONVAR), qui représentent sept têtes de réseaux sous contrats d'objectifs avec le ministère en charge de l'agriculture et financés par des fonds du Compte d'affectation spécial pour le développement agricole et rural (CASDAR). Les ONVAR regroupent une diversité qui n'est pas toujours simple à appréhender car ils abordent autant le développement rural que le machinisme agricole.

Les ONVAR bénéficient au total de 3 millions d'euros sur sept ans à se répartir entre eux. C'est un bon « rapport qualité/prix », quand on sait par exemple que les chambres d'agriculture bénéficient de 40 millions d'euros. Il faut savoir aussi que dans les ONVAR, les fonds CASDAR représentent 30 % à 80 % du budget de certaines structures. Contrairement aux Instituts techniques, il y a chez les ONVAR, une grande capacité de réactivité, d'approche locale, d'innover à partir de la base (démarche *bottom up*) et vous êtes les seuls actuellement à faire cela, à partir du territoire : c'est une grande spécificité à mettre en valeur !

Mais il existe un problème de reconnaissance des ONVAR et des CIVAM, je vous l'accorde. Cependant, il perdure aussi un blocage du côté des CIVAM, réticents vis-à-vis d'autres organismes de développement, notamment les chambres d'agriculture. Le problème de lisibilité des actions est aussi réel ; il y a beaucoup d'acteurs dans le développement agricole, notamment dans le milieu coopératif (qui fait à la fois de la vente de produits et du service), et ce nombre va s'accroître d'ici peu de temps. Les conséquences ? Des messages très contradictoires sont envoyés à l'agriculteur !
Quelles solutions ? Premièrement, les fonds CASDAR ne vont pas forcément diminuer, car c'est un financement historique lié aux taxes sur les chiffres d'affaires des agriculteurs. Quant aux appels à projets, de l'ordre de 15 millions d'euros par an, les ONVAR n'ont pas la capacité d'y répondre car il n'y a pas d'animation à l'échelle ONVAR. La solution serait de donner la possibilité de financer, *via* le CASDAR, de l'ingénierie de projet (une à deux personnes) pour répondre à ces appels d'offre.

> *« Il y a chez les ONVAR, une grande capacité de réactivité, d'approche locale, d'innover à partir de la base »*

René Souchon, président de la Région Auvergne, parlait de décentralisation. On y vient petit à petit, notamment avec la régionalisation du deuxième pilier de la PAC, mais la question est : « Comment bien décentraliser ? »
Il faut une cohérence d'intervention à l'échelle régionale, territoriale tout en laissant des outils à l'État (comme les bases de données nationales, véritables outils d'aides à la décision). On pourrait, à travers une mauvaise décentralisation, créer des incompatibilités, de la « démutualisation ». Tout cela peut cloisonner une Région et casser les coordinations inter-régionales et territoriales.

Quelle est la place des CIVAM dans tout cela ? Tout d'abord, il y a besoin de faire un réel lobbying car les CIVAM restent bien dans les perspectives du ministère notamment dans celle de la mise en place des Groupements d'intérêt écologique et économique (GIEE). Il faut prendre la balle au bond, en amont, dès leur conception, en affirmant que les CIVAM sont dans cette dynamique de GIEE depuis des années. Il y a aussi la nécessité de communiquer, de se vendre, de faire valoir son travail dans l'enseignement agricole (car vous êtes quasiment les seuls à faire cela) et enfin de demander une valorisation du CASDAR pour les ONVAR.

Méthodologie d'analyse de la durabilité des exploitations

Des indicateurs de durabilité face à la diversité des systèmes d'exploitation

NICOLAS METAYER
Solagro

D. R.

Les exploitations de moyenne montagne sont très diverses et possèdent souvent plusieurs productions associées ainsi qu'une forte présence d'activités de transformation et de commercialisation. L'association Solagro a synthétisé 88 diagnostics PLANETE et IDEA afin d'analyser la durabilité des exploitations engagées dans le projet ADMM.

PRINCIPE DU DIAGNOSTIC PLANETE

PLANETE quantifie les émissions de GES de l'exploitation agricole en plus de la consommation d'énergie. L'outil prend en compte l'énergie directe (fioul, électricité…) et indirecte, c'est-à-dire celle qui est contenue dans les intrants (énergie pour l'extraction, la fabrication et le transport). L'objectif est donc de quantifier les énergies non renouvelables consommées annuellement, de connaître leur répartition par poste (valeur et %), de quantifier les « sorties » d'énergie contenues dans les produits agricoles et d'estimer les émissions de GES de l'exploitation.
Sur toute la France, 3500 bilans PLANETE ont été mutualisés en 2010, pour actualiser des « références PLANETE » permettant de situer et comparer les exploitations possédant des productions similaires.
Ces comparaisons sont nécessaires pour cibler des améliorations relatives aux pratiques agricoles (économie) et de substitution d'énergies fossiles par des renouvelables.
Lorsque l'on compare les résultats des bilans PLANETE des fermes ADMM (dont la moitié en agriculture biologique) avec les références PLANETE nationales, on remarque :

- un équilibre entre énergies directes et indirectes pour les fermes ADMM (moins grande dépendance aux intrants) ;
- des points communs en ce qui concerne l'importance des postes fioul et achat d'aliment dans le profil énergétique des exploitations ;
- globalement, une consommation d'énergie par hectare de SAU inférieure pour les fermes ADMM ce qui reflète l'extensivité des pratiques.

PRINCIPE DU DIAGNOSTIC IDEA

Cette outil permet de mesurer la durabilité des exploitations selon 42 indicateurs qui prennent en compte les trois piliers agro-écologique, socio-territorial et économique du développement durable.

UNE REPRÉSENTATION DE LA DURABILITÉ DES FERMES DU PROJET ADMM PAR LA MÉTHODE IDEA

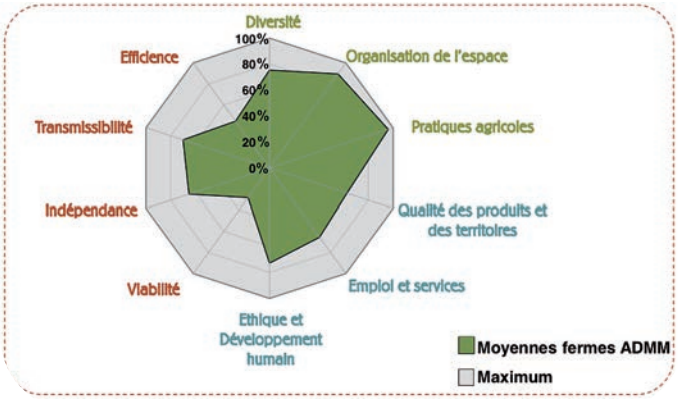

ENSEIGNEMENT ET LIMITE DES DIAGNOSTICS

L'utilisation de ces outils a montré que des indicateurs intéressants sont disponibles pour évaluer la durabilité des fermes. L'approche globale de l'exploitation est indispensable, surtout lorsque l'on étudie une ferme diversifiée. Des complémentarités entre approche d'exploitation et par atelier sont à rechercher pour évaluer à la fois la globalité de la ferme mais aussi plus finement des indicateurs environnementaux (efficacité énergétique d'une production…).
Il existe ainsi certaines limites dans cette analyse de la durabilité des exploitations. En effet, pour les diagnostics IDEA, par exemple, les référentiels ne sont pas adaptés au territoire. De même, la diversité des productions par exploitation complique l'analyse globale. Enfin, il faudrait pouvoir adapter les critères d'analyse en fonction des systèmes d'exploitation. C'est dans ce sens qu'à été bâtie une grille de durabilité ADMM.

INDICATEURS DE DURABILITÉ

Cette grille de durabilité repose sur quatre catégories d'indicateurs, chaque indicateur pouvant être support d'échanges et de réflexions lors d'analyses de groupes. L'analyse globale de ces indicateurs techniques (autonomie fourragère et en concentrés, quantité (lait, viande…) produites par animal, ha…), indicateurs environnementaux (énergie, GES, bilan d'azote, biodiversité…), indicateurs socio-économiques (revenu disponible, transmissibilité de la ferme, dépendance aux aides PAC, qualité de vie, charge de travail…) sont indispensables pour évaluer la durabilité des fermes.

Les différentes stratégies des exploitations de moyenne montagne

Quelles synergies entre efficacité énergétique et résultats économiques et environnementaux ?

À l'heure actuelle, il est difficile de mettre en avant des indicateurs prioritaires pour caractériser la durabilité, même si il existe une bonne connaissance de l'efficacité énergétique par système.
Mais quelles stratégies sont mises en œuvre pour les fermes qui se révèlent plus efficaces énergétiquement ? Observe-t-on une synergie entre efficacité énergétique et les résultats économiques et environnementaux ?

TÉMOIGNAGE FRÉDÉRIC MARTEL

éleveur bovin laitier en Haute-Vienne.

Nous nous sommes installés avec ma femme dans l'exploitation familiale, sur 61 hectares avec 67 vaches laitières, en 1999. Curieux et désireux d'expérimenter, il y avait au départ la volonté d'arrêter le maïs. Nous avons mis en place plus d'herbe dans notre assolement et nous nous sommes formés en gestion du parasitisme. On a eu grâce à cela un gain en temps de travail avec la fin de l'ensilage du maïs et du ray-grass. En 2005 nous avons construit un bâtiment de séchage en grange pour arrêter l'ensilage et en 2008 nous avons amélioré le système herbager en mettant en place une trentaine de paddocks sur 25 hectares. Nous avons alors mis fin aux granulés et sommes passés en agriculture biologique. En termes de chargement, nous avons moins de génisses (nourries uniquement à l'herbe pour s'habituer à être sans céréales) et plus de vaches de réforme en essayant de travailler plus sur la qualité et la ration alimentaires. L'objectif à long terme est d'avoir un troupeau alimenté uniquement à l'herbe et au foin et de cultiver des céréales pour la boulangerie. Notre exploitation essaie de combiner une autonomie totale en concentré alimentaire tout en alliant efficacité énergétique et productivité en lait.

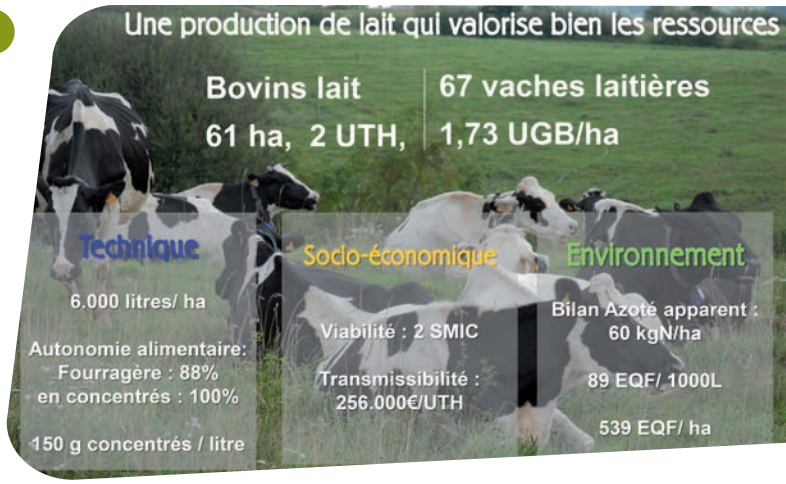

SYNTHÈSE DE LA DURABILITÉ DE LA FERME DE FRÉDÉRIC ET ANNE MARTEL

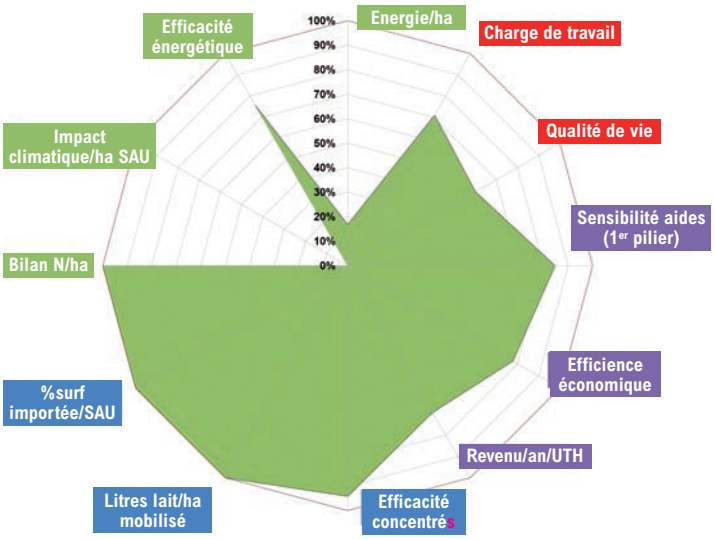

question

QUEL A ÉTÉ L'IMPACT DU SÉCHAGE EN GRANGE ?

Le séchage se fait dans un bâtiment avec des capteurs solaires qui a une capacité de stockage de 350 tonnes. C'est sûr que c'est un bon outil au sein de l'exploitation mais ce n'est pas cela qui fait le quota et la rentabilité : c'est vraiment le pâturage tournant qui permet d'être économiquement rentable !

question

Y-A-T-IL EU UN TRAVAIL DE FAIT SUR LES VARIÉTÉS D'HERBE ? COMMENT SE GÈRENT LES PRAIRIES AVEC LA MISE EN SEMIS ?

J'ai mis un maximum de variété de légumineuses et de graminées dans mes prairies : luzerne, ray-grass, fétuque, trèfle, féverole, etc. La mise en place de cette diversité a été progressive, idem pour les parcelles de fauche. Quant au foin, j'essaie de les faire une à trois fois dans l'année mais les vaches sont en pâturage de février à décembre : on essaie de faire récolter l'herbe au maximum par les vaches.

TÉMOIGNAGE MARC DESSEAUVE

éleveur bovin viande en Corrèze

D. R.

Je suis sur le Plateau de Millevaches depuis les années 1980 en élevage bovin intensif mais, au départ de mes parents, j'ai eu une charge de travail trop importante avec de faibles revenus. J'ai décidé de basculer en bovin viande et de passer en agriculture durable. La fin des pratiques intensives a été difficile car j'ai eu beaucoup de frais vétérinaires…

J'ai découvert en 2000 le réseau CIVAM et suite à une formation, j'ai effectué un changement radical sur mon exploitation en mettant en place le pâturage tournant et la fin des engrais azotés, système qui a marché en 2007.

La Fièvre catarrhale ovine (FCO), qui touche également les bovins, est arrivée en 2007/2008 et même si je n'ai rien eu sur mon exploitation, j'ai gardé pas mal de génisses. J'ai eu un manque de fourrage et donc acheté du concentré durant cette période et, depuis la sécheresse 2011, j'essaie de diminuer le nombre de têtes. J'ai essayé également de faire de la vente directe mais j'ai arrêté car je n'avais pas d'atelier de transformation, cela augmentait ma charge de travail et je ne suis pas fait pour le commerce ! Mon objectif est de retrouver une autonomie complète puis d'envisager la transmission car je n'ai pas de projet de reprise au sein de la famille et pas envie que la ferme parte à l'agrandissement.

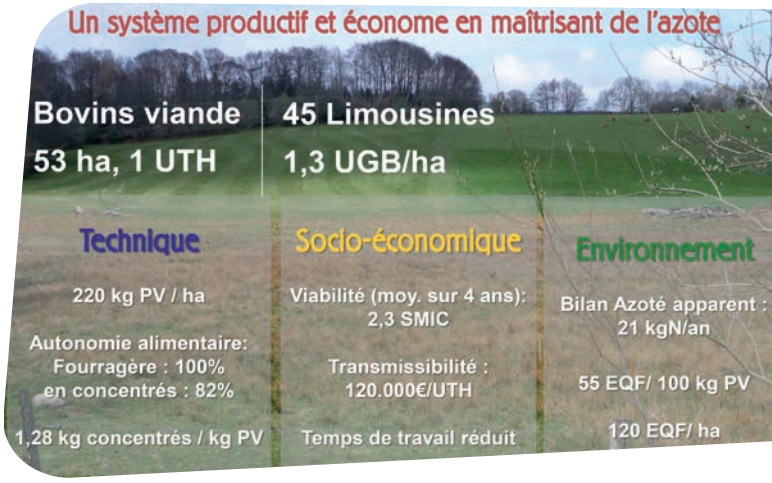

SYNTHÈSE DE LA DURABILITÉ DE LA FERME DE MARC DUSSEAUVE

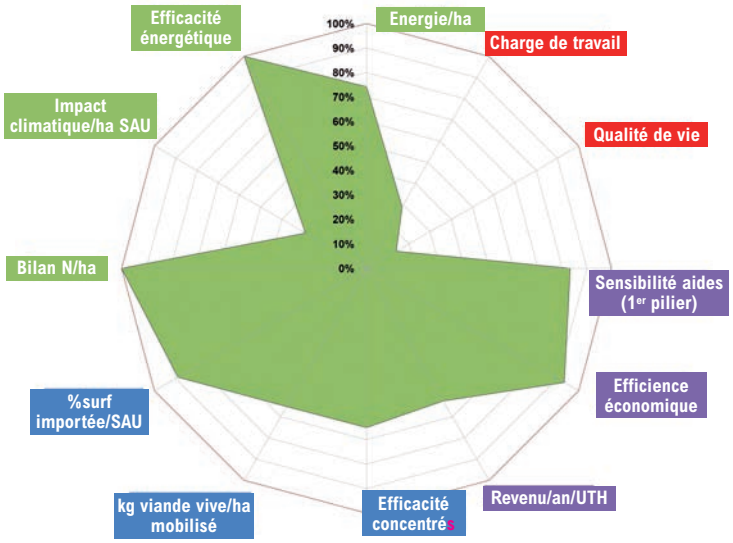

question

POURQUOI LE RÉSULTAT EST FAIBLE EN TERME DE QUALITÉ DE VIE SUR LA SYNTHÈSE DE LA DURABILITÉ DE VOTRE FERME ?

C'est vrai que le résultat est très moyen. Même si j'ai fait des progrès en termes d'organisation de travail, c'est essentiellement dû au fait que les sorties et animations organisées dans le milieu rural où je vis ne me conviennent pas.

question

COMMENT AVEZ-VOUS RÉSISTÉ FACE À LA SÉCHERESSE DE 2011 ?

De mon côté j'avais vraiment trop de chargement, j'ai donc décidé de réduire mon troupeau après la sécheresse de 2011.

TÉMOIGNAGE JEAN-PIERRE ET HERMINE COUTUROU

Eleveurs caprins, de poules, avec transformation dans le Gard.

D. R.

Je me suis installé hors cadre familial en 1983 dans une ferme relativement isolée. Je suis sorti du lycée agricole avec des idées productivistes. J'avais alors une centaine de chèvres, j'utilisais beaucoup d'intrants puis est arrivée Hermine qui sortait d'une école d'agrobiologie. Nous avons remplacé les granulés par de l'orge biologique et nous nous sommes diversifiés à travers la valorisation et la transformation de châtaignes (nous avons 16 hectares de châtaigneraie) et la mise en place de vergers. Nous transformons nos fruits en confitures et crèmes de marron. Enfin nous avons également 220 poules pondeuses et avons aussi décidé de commercialiser sur le marché d'Uzès et de ne pas vendre notre production à plus de 40 kilomètres de distance.

En ce qui concerne les chèvres, nous n'en avons plus qu'une cinquantaine, sur lesquelles nous faisons un grand travail de prévention des risques de santé. Nous avons une très grande surface de pâturage (du parcours mais de très faible qualité) et tous nos tourteaux, grains et foin sont locaux.

Dans la fromagerie nous mettons en œuvre parfois la mono-traite, utilisons des blocs-moules et faisons entre autres des yaourts, ce qui nous permet de gagner beaucoup de temps.

Aucun de nos six enfants ne veut reprendre l'exploitation mais on essaie de voir du côté de Terre de Liens pour la transmission.

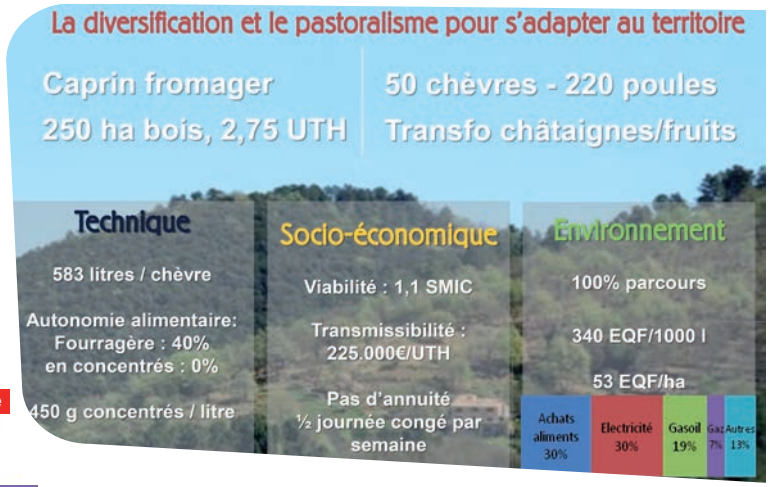

SYNTHÈSE DE LA DURABILITÉ DE LA FERME DE JEAN-PIERRE ET HERMINE COUTUROU

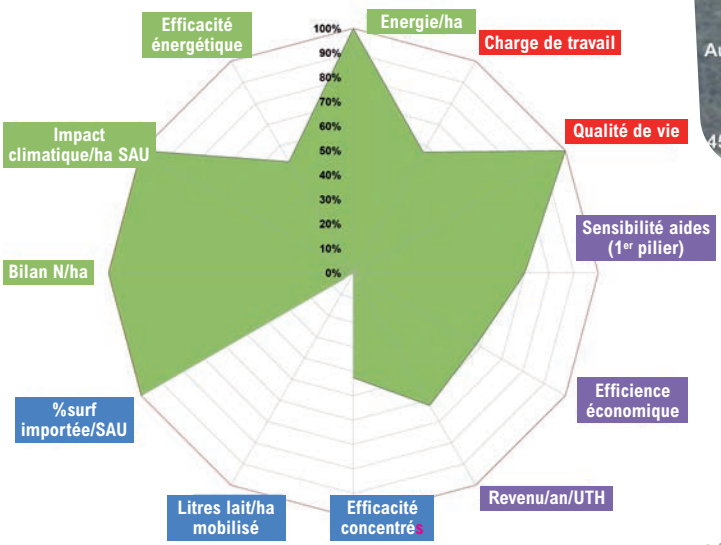

question

POURQUOI LA MONO-TRAITE N'EST PAS SYSTÉMATIQUE?

Nous faisons la traite en fonction de la production de lait en sachant que la mono-traite induit une diminuton de la production. Cette année, seules 34 chèvres produisaient du lait donc nous sommes passé à la bi-traite.

question

QUELS STATUTS ONT VOS ZONES DE PARCOURS ? EST-CE QUE VOTRE SYSTÈME EST REPRODUCTIBLE?

Beaucoup des 250 hectares de parcours appartiennent à des particuliers. Mais cela permet d'entretenir ces espaces sans être surpâturé. Sinon oui, l'expérience est reproductible car chaque année 3% de l'espace cévenol se referme. Le problème n'est pas reconnu par les politiques départementales alors que beaucoup de jeunes veulent s'installer dans notre région et que l'accès au foncier leur reste verrouillé..

Vers l'agriculture durable : la dynamique de groupe et l'accompagnement, moteurs du changement de pratiques

ATELIER 1 Autonomie et économie dans les systèmes d'élevage

ALEXIS MEYER
FRCIVAM Limousin

L'autonomie alimentaire des animaux est désormais une thématique qui intéresse tout le monde. La recherche de l'autonomie fourragère et en concentrés est abordée par de nombreuses structures.
Cependant, il ne faut pas perdre de vue le coût de cette recherche et inclure dans la réflexion la recherche d'économie. Une ferme peut très bien être autonome en fourrage et avoir un coût alimentaire très élevé qui la fait devenir moins efficace.
Ainsi, en gardant à l'esprit que l'herbe pâturée est le fourrage le plus économique, nous allons voir trois exemples de ferme du réseau en recherche d'autonomie alimentaire pour leurs animaux et au-delà.

TÉMOIGNAGE JACQUES GAUVREAU

éleveur bovin viande en Corrèze

Avec 120 vêlages en Limousines et 137 hectares, je suis associé avec deux autres personnes au GAEC de la Geneste, en Corrèze. Suite à des rencontres et aux travaux du CIVAM ADAPA, je me suis intéressé à la gestion de l'herbe en pâturage tournant : consommer l'herbe à son optimum de pousse et tourner avec les animaux sur les parcelles.
Les prairies représentent plus de 80% de notre SAU, ainsi gérer cette ressource est une priorité pour nous. L'herbe est un aliment disponible en quantité et en qualité, il faut l'exploiter au bon stade, c'est-à-dire entre 15 et 20 cm de hauteur.
La pratique du pâturage tournant avec des temps de séjour par parcelle courts (3-4 jours) nous a permis d'engraisser des vaches de réforme avec une finition et un poids de carcasse identique, voire supérieur, à un engraissement avec une ration à base de concentrés, et ceci pour un coût bien inférieur. Globalement, cela prend du temps et demande à être réactif quant à la météo mais l'herbe nous permet de réduire nos achats d'aliment et de maintenir nos performances.
La mise en place de cette nouvelle pratique a été le fruit d'une réflexion importante, d'une remise en question de mon système car cela modifiait des habitudes, des pratiques. L'élément déclencheur a été une intervention avec un collègue déjà expérimenté lors d'une journée de groupe. Il m'a presque botté les fesses en me disant que maintenant il fallait se décider à assumer ce choix quitte à rouler de l'eau (j'avais des parcelles sans point d'eau). Je l'ai fait et je suis satisfait du résultat !
Côté produit, le GAEC vend des broutards, génisses et des animaux de réforme. Selon mes animaux, je parviens à augmenter fortement la part d'herbe dans l'engraissement jusqu'à 100% dans le cas de certaines génisses de trois ans.

TÉMOIGNAGE THIERRY GARDON

éleveur bovin lait dans la Loire

Je suis installé en vaches laitières et j'ai progressivement modifié l'alimentation du troupeau pour introduire des méteils (mélanges céréaliers). Pour cela je picore pas mal les informations car je suis curieux. J'ai ensuite intégré le groupe sur les méteils de l'ADDEAR 42 qui nous a permis de bénéficier de formations, de mise en réseau avec d'autres agriculteurs ayant les mêmes problématiques que moi.
J'ai aussi travaillé sur des cultures pour produire de l'huile alimentaire et pour le tracteur et utiliser les tourteaux pour les animaux. Aujourd'hui, je cherche à arrêter mon activité laitière et à continuer une production de volailles et passer en élevage de bovins allaitants de race Bazadaise.

TÉMOIGNAGE **OLIVIER HOLWECK**
éleveur caprin du Cantal

Installés en chèvres sur 10 hectares, nous nous sommes peu à peu confrontés à des problèmes de commercialisation. Le passage en bio au-delà de résoudre ces problèmes nous a permis d'intégrer un réseau, de rencontrer de nombreuses personnes, d'aborder de nombreuses thématiques qui nous ont permis d'avancer dans nos réflexions.
Ainsi, plus que l'autonomie fourragère que nous travaillons actuellement suite à des formations avec la Cant'ADEAR, nous pratiquons l'aromathérapie pour être plus autonome dans le domaine de la santé animale (suite à des problèmes avec un vétérinaire incompétent).
Nous pensons qu'être autonome, c'est aussi penser à la cohérence de son système en termes de flux et réfléchir à sa consommation et à des enjeux plus globaux. Aussi, nous nous formons en permaculture, développons un potager, plantons des arbres pour pouvoir être autonome au sens large !

D. R.

ATELIER 2 La biodiversité : facteur de production ?

PHILIPPE POINTREAU
Solagro

Il existe deux approches complémentaires de la biodiversité. L'une dite « naturelle », naturaliste, centrée sur les espèces et leur habitat qui vise à conserver, entre autres, les espèces menacées. L'autre approche est dite « fonctionnelle ». Plus agro-écologiste, elle prend en compte les fonctions de la biodiversité, telles les interactions entre biodiversité domestique et biodiversité sauvage : la pollinisation, les prédateurs, les parasites, les ravageurs, les ressources génétiques… Ces deux visions doivent nécessairement être mises en lien pour agir.

La biodiversité est également un capital dont on remarque le déclin, notamment une diminution du nombre d'espèces dites spécialistes (à faible pourvoir d'adaptation) et une « pullulation » des non-spécialistes (à forte capacité d'adaptation). Ce déclin serait à mettre en lien avec l'augmentation de l'utilisation de pesticides, des apports en azote, la destruction des habitats mais aussi la simplification des rotations, les semences certifiées, le drainage des prairies, etc.
La biodiversité est complexe : agir pour la biodiversité demande de comprendre comment les espèces fonctionnent et interagissent entre elles pour ne pas avoir un résultat opposé aux objectifs… Cela nécessite de la gestion différenciée et à différentes échelles, d'où la nécessité d'avoir à la fois des personnes sur le terrain, notamment les agriculteurs et des naturalistes avec une connaissance forte des espèces naturelles.

TÉMOIGNAGE **MATTHIAS LAPRUN**
agriculteur en Corrèze

Je me suis installé en brebis viande et maraîchage de plein champ il y a deux ans, sur des terres abandonnées depuis près de dix ans. J'ai été un ancien étudiant naturaliste et je suis entré ensuite en formation agricole. Selon moi, mon troupeau de brebis a deux fonctions, voire même trois : la production de viande, la gestion des espaces et la production de fumier pour le maraîchage.
L'objectif est donc de produire en conservant les différents milieux (landes, tourbières) qui se sont mis en place tout au long des dix ans d'abandon. Un état des lieux faunistique et floristique approfondi a été effectué avant l'installation et il n'y a pas de broyage de prévu.
J'ai travaillé alors avec la coopérative Scopela, qui fait du conseil et de la formation spécialisés pour les élevages en milieux atypiques, sur les ressources alimentaires non herbacées disponibles sur la ferme : c'est-à-dire, dans cette diversité de milieux créés par l'abandon, qu'est-ce qui peut faire partie de la ration du troupeau tout en valorisant les ressources pâturables.
Le but est de favoriser le pâturage par rapport à l'apport de fourrage et donc d'essayer d'avoir toujours des ressources disponibles, même si celles-ci ne sont pas forcément consommées au stade optimum. L'objectif est de maximiser le pâturage, le tout avec peu de mécanisation (hormis quelques prairies de fauche).

« Favoriser le pâturage par rapport à l'apport de fourrage et donc essayer d'avoir toujours des ressources disponibles »

questions

Comment pensez-vous produire et valoriser du fumier pour le maraîchage en ayant les bêtes toujours au pâturage ?

C'est une réflexion en cours, peut-être en les mettant en bergerie à des périodes où les bêtes ne broutent pas comme en période de chaume ou la nuit en hiver.

Le fumier a besoin de paille : où la trouver ?

L'idée serait de produire quelques céréales pour le troupeau et la paille. Je ne souhaite pas vraiment composter mais faire vieillir du fumier.

Comment gérer la concentration en azote du fumier ovin et le parasitisme pour le maraîchage ?

Je ne sais pas encore, je n'ai pas de retour d'informations ni de recul !

Comment allez-vous gérer vos objectifs de production sans perturber l'évolution naturelle des milieux ?

À partir de l'état des lieux initial, je suis en train de choisir les états vers lesquels évoluer pour chaque parcelle. Par exemple, j'essaie de restaurer certaine parcelles en genêts à balais vieillissantes parce que c'est une bonne légumineuse et elle permet de diminuer de moitié la ration à distribuer. Le but est non pas de bloquer l'évolution mais de la suivre et de s'y adapter.

Comment tout cela permet-il d'appréhender la biodiversité en tant que facteur de production ?

Même si je suis un peu trop chargé pour le moment, la diversité des milieux me permet de maximiser le pâturage et ainsi gérer la ferme avec moins de fioul et plus de souplesse.
Les voisins me disent parfois : « *Quand est-ce que tu coupes tes genêts ?* » Souvent je leur réponds bientôt, pour ceux avec qui je discute un peu plus, je leur explique que sous les genêts, quand eux n'ont pas encore ou plus d'herbe, moi j'en ai…

Présentation de la ferme de Jean-Marc Pouget

éleveur bovin dans le Cantal

L'exploitation se situe dans le Cantal, à 1 000 mètres d'altitude, sur 88 hectares de prairies permanentes dont certaines en estives et/ou prairies humides. Cette exploitation a la particularité d'être composée d'une grande diversité d'unités agro-écologiques. J'élève 50 mères Salers et 31 broutards en conventionnel et vend une partie de ma production *via* une coopérative.
La problématique principale de l'exploitation est la pullulation d'ombellifères dans les parcelles trop amendées en lisier non traité. Ce développement d'ombellifères, synonyme de perte de biodiversité, est contraignant puisque ces plantes sont toxiques pour les vaches et que les parcelles ont tendance à en être entièrement couvertes.
Ma participation à un programme avec la cellule d'assistance technique des zones humides de l'Agence de l'eau locale a permis d'évaluer les points de gestion de l'eau problématiques, de proposer des aménagements tels que des abreuvoirs, de la mise en défend, etc. Pour le moment le Conservatoire des espaces naturels Auvergne est en train de monter un dossier de demande de financement pour la mise en place de ces aménagements sur la ferme.

Jérémy Barret

anciennement du Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon, aujourd'hui chargé de mission pastoralisme au Parc naturel régional (PNR) des Cévennes

Nous avons développé une méthode de diagnostic de la biodiversité sur les exploitations par rapport à deux problématiques que l'on trouve au sein du PNR des Cévennes : la fermeture des milieux (abandon des parcours boisés au profit de la mise en culture) et l'intensification. Le but est de redonner une valeur d'usage dans l'alimentation des troupeaux aux espaces en fermeture pour éviter l'intensification des surfaces cultivables.
Pour trouver une pertinence auprès des éleveurs, on a cherché une entrée par la production. Nous avons élaboré une démarche où tout d'abord, on effectue un diagnostic du système alimentaire du troupeau. Ensuite on réalise un diagnostic éco-pastoral pour savoir quelles sont les ressources disponibles et quel sont les enjeux écologiques. Enfin, on essaie de trouver la cohérence, le point d'équilibre entre ces deux diagnostics, pour savoir comment, en reconquérant le milieu naturel, on peut retrouver l'autonomie alimentaire.

Par exemple, les causses des Cévennes sont de grands espaces peu valorisés et uniquement au printemps. On cherche alors sur ces milieux comment différents types de végétation peuvent se compléter et comment une prairie diversifiée peut permettre d'être plus souple et moins lourd en termes de travail. On travaille également sur le report sur pied, en repoussant le pâturage de certaines plantes en fin de saison.
On essaie ainsi de maintenir un renouvellement des ressources végétales tout en maintenant la biodiversité. Pour cela, trois outils sont utilisables au PNR : les mesures agro-environnementales territorialisées (MAE-T), véritables outils financiers, le but étant de les faire évoluer vers des objectifs de résultats plus que de moyens ; la réglementation inhérente au statut de PNR, très critiquée par les éleveurs, qui cherche à élaborer des plans de gestion à l'échelle de l'exploitation sur cinq ans plutôt que qu'à travers des demandes d'autorisation ; le foncier puisque le PNR est propriétaire de 6 000 hectares avec des conditions strictes d'exploitation. L'objectif est de libérer du foncier par l'intermédiaire de baux avec obligation de résultats plutôt que de moyens.

PHILIPPE POINTREAU
Solagro

Il y a beaucoup d'enjeux politiques autour de la biodiversité notamment en termes d'emploi. En effet, la nouvelle PAC, avec la disparition des quotas, va mettre des régions comme le Massif Central en risque de délocalisation de la production. Dans la complexité de la PAC, il faut que le curseur soit placé de façon à ce qu'il y ait une convergence des paiements, plus favorables aux systèmes extensifs. En termes d'aides directes, les paiements verts et l'éco-conditionnalité sont actuellement trop peu contraignants. Idem pour les MAE, qui finalement représentent peu de choses au sein de la PAC.

Il existe également d'autres outils de valorisation de la biodiversité comme les certifications AOC, agriculture biologique et HVE, l'affichage environnemental, la marque PNR ou encore les marques privées, souvent issues de la grande distribution et qui dérivent parfois vers du « marketing vert »… Enfin, il y a un vrai enjeu dans le fait de savoir quels indicateurs de biodiversité choisir. Certains peuvent être en effet corrélés à la production ou à la surface, pénalisant ainsi les petits producteurs bio. L'approche carbone est également complexe car elle pose la question de la pertinence de l'échelle pour élaborer les bilans carbone (quelle place par exemple pour les importations de soja ?).

ATELIER 3 Diversification : démarche, enjeux et accompagnement

Parmi les fermes enquêtées au sein du projet ADMM, environ 40 % sont des systèmes diversifiés, avec au moins deux productions (souvent deux élevages complémentaires), ou de l'accueil à la ferme. Le terme de diversification est très large : diversification dans la production, dans les activités, dans les modes de commercialisation… Certaines exploitations ont jusqu'à cinq sources de revenu différentes, celles-ci recherchant en priorité une plus grande autonomie et une sécurisation financière. Les membres du projet ADMM mettent en place des actions pour accompagner ces systèmes, en proposant par exemple des journées d'échanges ou de formation, sur des pratiques complémentaires : feutrage de la laine, meunerie à la ferme, production d'énergies à la ferme, création d'un atelier volailles ou encore formation sur la gestion du temps. Cependant, les besoins spécifiques de ces systèmes et les actions menées auprès d'eux méritent d'être encore approfondis

BERNARD BRASSEUR
polyculture-élevage en Aveyron

Installé depuis cinq ans comme paysan sur une petite surface de 4 hectares, la multiplication des ateliers a été incontournable. Selon moi la diversification est déjà dans l'activité de polyculture-élevage : cela comble les besoins en fourrage et concentrés pour les animaux et les sous-produits animaux sont utilisés pour enrichir les terrains.
Ensuite la diversification de mon exploitation a différents objectifs : rendre ma ferme invulnérable au maximum (près de 7000m² de légumes sur quatre saisons, un verger de 7000m², une dizaine de brebis qui apportent du fumier et nettoient le terrain, une centaine de poules pondeuses dont on utilise la fiente pour la fertilisation en maraîchage…) ; valoriser la totalité du produit agricole ; avoir une commercialisation diversifiée où un client ne représente pas plus de 40% de mon chiffre d'affaires ; la réactivité au climat, aux cours des céréales, aux changements des pratiques de consommation, etc.

> « Un des intérêts de la diversification est le lissage de la courbe de trésorerie et de la charge de travail »

Pour moi, un des intérêts de la diversification est le lissage de la courbe de trésorerie et de la charge de travail. Je préfère travailler 60 heures toutes les semaines que 30 heures en hiver et 90 heures en été ! La diversification permet aussi de se réapproprier l'intégralité du métier d'agriculteur (comptabilité, vente, ateliers) alors qu'on confie actuellement des sous-parties du métier à des structures spécialisées.
Il y a cependant plusieurs faiblesses à cette diversification de l'exploitation. La multiplication des outils de travail entraîne des investissements plus importants et il existe un risque de perte de qualité, par démultiplication des échelons. Mais le risque majeur reste celui de s'éparpiller, de ne pas avoir de ligne de conduite car on ne prend pas le temps de prendre du recul. Se projeter dans le futur avec une production diversifiée c'est plus compliqué que si on pratique la monoculture. Enfin, la diversification d'une ferme fait que sa transmissibilité est plus difficile.

LUDOVIC GRANGÉ
éleveur dans la Loiren

Je me suis installé en 1998 sur 30 hectares convertis en bio dès l'installation, avec 45 chèvres, de la transformation et 45 vaches laitières. Désormais on possèdes 85 hectares en bio avec 70 chèvres, 20 vaches Montbélliardes, une dizaine d'allaitantes, 200 poules pondeuses, 5 hectares de céréales (triticale, pois et avoine) pour les animaux, 6 hectares de luzerne et le reste en prairies temporaires. Je ne pratique, depuis 1999, aucun labour et les sols s'enrichissent d'année en année. Je ne fonctionne qu'au foin (sans séchage en grange), sans ensilage : les chèvres sont saisonnées et tous les vêlages sont groupés à

questions

Quelle force de travail sur votre exploitation ?

Ludovic Grangé : Nous sommes en couple et depuis un an il y a une personne embauchée un jour par semaine *via* un groupement d'employeur. On a aussi deux salles de traites en simultané : une personne en 1h15 fait la traite en passant d'une salle à l'autre.

Pourquoi ce choix de travailler seul plutôt que de rechercher une complémentarité sur le territoire ?

Ludovic Grangé : Il faudrait créer des zones avec seulement des producteurs bio dans l'avenir, on a un collègue qui pose des ruches chez nous, mais c'est un vrai souci pour lui avec les conventionnels à côté. Pour une vraie complémentarité locale, on est trop éloignés entre producteurs bio…

Bernard Brasseur : En moyenne montagne, nous n'avons pas assez infrastructures, tout est tout de suite loin…

Avez-vous eu des aides pour l'investissement pour de petits ateliers dits « secondaires » ?

Ludovic Grangé : On a eu la Dotation aux jeunes agriculteurs (DJA) pour le matériel de cheptel et l'atelier-laboratoire de yaourt plus des prêts à taux bonifié. Maintenant, on est obligé de moderniser et je préfèrerais être à 4 ou 6 pour travailler. On recherche donc des associés car nous avons une ferme très extensive, intégralement en plein air.

Sur les différents ateliers avez-vous une vision de la répartition du temps de travail et des revenus, cela vous sert-il dans le choix de développement de tel atelier plutôt qu'un autre ?

Bernard Brasseur : On est en comptabilité analytique, donc on connaît les marges de chaque atelier en temps réel. Mais j'essaie de coller à la saison, à la semaine ; on fait de l'agriculture opportuniste et si ça produit j'exploite, si ça ne produit pas, je passe à autre chose. C'est donc très difficile à comparer. Pour l'estimation du temps de travail, je ne sais pas trop, c'est le marathon d'une semaine à l'autre. Et il faut rester en contact avec le client. En hiver, certes on travaille moins qu'en été car les jours sont plus courts mais il faut prévoir ses ateliers de transformation en fonction.

Ludovic Grangé : Je suis depuis quinze ans en agriculture biologique et suis suivi par un centre de gestion. Je n'ai pas de comptabilité analytique et n'ai de visibilité que sur l'atelier poules pondeuses.

la mi-janvier ce qui fait que j'ai très peu de production laitière en hiver.

Tout le lait produit est transformé : fromage lactique et yaourts avec agrément, pour pourvoir à la restauration collective avec des yaourts au lait de vache. Les œufs et la viande sont vendus en direct et je fais du gardiennage de chevaux pour compléter le pâturage.

Nous n'avions pas au départ de références laitières, donc on s'est débrouillés seuls pour produire, transformer et commercialiser en vente directe d'abord du fromage de chèvre et de vache. Les consommateurs ont demandé des œufs, donc on a mis des poules en 2004, puis il y a eu une demande de viande bovine.

Nous diversifier nous a permis de répondre à la demande des consommateurs mais aussi d'avoir différentes espèces pour des pâturages complémentaires ou encore gérer le parasitisme. Enfin, c'est plus agréable dans le quotidien de diversifier ses tâches !

Hélène Thouvenin

coordinatrice du Pays Gorges Causse Cévennes

Le Pays Gorges Causse Cévennes s'est constitué il y a cinq ans avec cinq communautés de communes. Le Pays a une volonté forte de démocratie participative avec une commission agriculture et une commission environnement qui se sont rejointes assez vite, la commission agriculture n'ayant pas une entrée technique de production, mais rassemblant autour d'objectifs communs partagés tels que la nécessité d'installer des agriculteurs et de reconquérir des terres qui se ferment. Nous travaillons avec des associations comme Biocal et Biojour qui regroupent des structures travaillant sur la restauration collective scolaire bio et les circuits courts. L'objectif est de travailler à une restauration collective bio et locale. Le territoire du Galeizon, au nord d'Alès dans le Gard, a aussi rejoint le projet récemment.

Un enjeu est de développer le maraîchage en Lozère en soutenant les débouchés. Enfin, il n'y a pas de difficultés à l'été pour les producteurs car la clientèle touristique est importante, donc la restauration scolaire offre un débouché complémentaire en termes de structuration de demande.

question

On ne parle que de bio mais la plate-forme s'ouvre-t-elle au local non bio et durable ?

Didier Lorioux : L'agriculture durable n'est pas un label, mais une démarche de progrès, il n'y a pas de cahier des charges.

Hélène Thouvenin : Dans Biojour, l'association visite les exploitations, il n'y a pas de label demandé, la confiance se crée avec les producteurs. Le débat est présent : quelle priorité ? Où mettre le curseur entre durable ou non ? Les agriculteurs qui sont dans une démarche d'agriculture durable, avec une volonté d'évolution des pratiques ont légitimité à alimenter la plate-forme : la production locale n'est pas importante et l'association veut les encourager. Un des fondements est qu'on demande avant tout une démarche de progression.

L'approche territoriale dans le cadre du projet ADMM : présentation d'un diagnostic agraire sur le plateau ardéchois

MAËLLE DUCHEMIN
Supagro Paris, stagiaire à la FRCIVAM Rhône-Alpes

OBJECTIFS ET MÉTHODE

L'objectif du stage était, *via* un diagnostic agraire, de mieux appréhender comment se positionnent les systèmes de production engagés dans une démarche d'agriculture économe et autonome dans une petite région de moyenne montagne. Le diagnostic agraire est un outil à la fois pour les agriculteurs, en tant que base de réflexion et d'échanges sur leurs systèmes de production et pour les structures de développement agricole et les décideurs politiques, en tant qu'outil de compréhension et de prise de décision.

Le plateau ardéchois est une région d'élevage bovin laitier et allaitant avec des systèmes fourragers basés sur la prairie permanente. D'un point de vue méthodologique, une typologie des exploitations agricoles a été effectuée ainsi que 42 entretiens avec des agriculteurs en activité, 24 entretiens avec des retraités agricoles et 6 entretiens avec des professionnels du secteur (coopérative, laiteries…).

TYPOLOGIE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION DU PLATEAU ARDÉCHOIS :

- 6 types laitiers avec différents degrés d'autonomie fourragère et en concentrés ;
- 5 types allaitants dont 2 produisant des animaux de boucherie et engagés dans une démarche de qualité (AOC) ;
- un type caprin avec transformation fromagère et vente directe.

Ces différents systèmes de production ont ensuite été comparés en fonction de leurs résultats économiques.
On peut noter que les petits systèmes, notamment en agriculture biologique, arrivent à créer plus de valeur ajoutée. Quand on prend en compte les subventions publiques, il apparaît qu'elles alimentent beaucoup les exploitations de bovins laitiers.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR LES SYSTÈMES DE PRODUCTION DU PLATEAU ARDÉCHOIS

Deux voies d'évolutions en élevage laitier s'opposent :
- une augmentation des volumes de lait au prix d'une perte d'autonomie fourragère car cela nécessite une augmentation des achats (maïs fourrage et concentrés) ;
- une valorisation du lait (bio, saisonnalité, transformation) tout en conservant un maximum d'autonomie fourragère (réduction des concentrés par l'optimisation du pâturage tournant).

Quelle voie d'évolution est la mieux adaptée compte tenu des perspectives sur le marché du lait (abandon des quotas laitiers d'ici 2015 et baisse probable du prix au producteur) ?
Les conséquences pour le territoire d'une forte dynamique de développement de l'élevage allaitant pourrait être une perte de valeur ajoutée et une augmentation de la dépendance du territoire aux aides publiques (qui favoriserait l'agrandissement plutôt que l'emploi agricole). Mais une orientation précoce vers la production d'animaux finis et de qualité (à travers l'AOC Fin Gras du Mézenc) en ferait un marché relativement moins exposé que le lait à la concurrence des régions de plaine…
Une troisième voie d'évolution est possible pour les petites et moyennes exploitations laitières à travers une diversification par des activités agricoles à haute valeur ajoutée, impliquant la valorisation du produit sur la ferme et de la vente directe ou en circuits courts. Cela pose par contre la question des débouchés pour les produits fermiers, dans un contexte d'éloignement aux grands bassins de consommation.

FNCIVAM

Conclusion de la journée

Jean-Marc Bureau
président de la FNCIVAM

Pour conclure, je reviendrais sur les mots de René Souchon, Président de la Région Auvergne, qui disait avoir une vision très proche de l'agriculture et des territoires ruraux de la nôtre et vouloir sortir des schémas traditionnels. Je note cela pour ne pas oublier de les mettre, le moment venu, face aux actes. Quant à ce qu'a dit Jacques Bourdreux du CGAAER, j'ai bien entendu ces propos concernant notre nécessité de faire du lobbying et notre rôle au sein des ONVAR. On fait ce qu'on peut en ce moment, ce n'est pas toujours facile : pour la communication par exemple, on ne peut pas se permettre à l'heure actuelle de multiplier des postes. Par rapport au rôle de la FNCIVAM, elle a permis une convergence entre le RAD et le réseau ADMM : il y a certes de sacrées différences mais on a pour cela créé le pôle Systèmes de production économes et autonomes (SPEA) dont les réunions décentralisées auront lieues prochainement en Champagne puis en Auvergne.

Nous avons aussi été auprès du ministère en charge de l'agriculture, pour travailler notamment sur la réglementation des normes CORPEN, les directives Nitrate mais aussi sur la réforme de la PAC *via* le groupe PAC2013 et dont les avis étaient au demeurant assez prisés.

Enfin, pour terminer, je voudrais dire qu'on aime vraiment ce que l'on fait actuellement dans les CIVAM et qu'on travaillera à plus s'insérer dans l'enseignement agricole.

D. R.

Olivier Izard
administrateur du projet ADMM

Pour conclure cette journée, j'ai envie de proposer une image pour la moyenne montagne. Si le président de la région Auvergne a dit que l'on préparait l'agriculture de demain, on pourrait faire une comparaison : tels les sportifs qui vont en montagne pour se préparer, faire monter leur taux d'hémoglobine, l'agriculture de moyenne montagne permet de préparer l'agriculture pour l'avenir, d'autant plus qu'après cinquante ans de PAC, nous n'avons plus la sécurité des prix et de l'approvisionnement.

Actes rédigés par l'Adir
2, rue Paul Escudier - 75009 Paris
Tél. 01 48 74 52 88 – transrural@globenet.org

Maquette, impression
Imprimerie 34 – Toulouse
Tél. 05 61 43 80 10

Le projet Agriculture durable en moyenne montagne (ADMM), né de la volonté de paysans d'échanger avec leurs pairs à l'échelle du Massif Central, a permis de formaliser et de développer ces échanges ainsi que de favoriser la mutualisation de savoir faire et d'outils, et la création d'un réseau référent sur l'agriculture durable en moyenne montagne.
Depuis bientôt trois ans, animateurs et paysans œuvrent ensemble pour développer une agriculture autonome et économe. L'ensemble du travail effectué a permis d'obtenir des références sur l'agriculture durable en moyenne montagne et d'identifier des stratégies d'exploitation pertinentes, tant d'un point de vue environnemental, social et économique.
Cette journée de restitution a été l'occasion pour les membres du réseau ADMM de présenter les résultats de leur travail et de créer un échange sur les questions de la durabilité de l'agriculture et des territoires de moyenne montagne.

ww.agriculture-moyenne-montagne.org

Contact des structures qui portent depuis 2009 le réseau Agriculture durable en moyenne montagne

Fédération Nationale des CIVAM, coordination du projet : 01 44 88 98 58 – lore.blondel@civam.org
FRCIVAM Auvergne : 04 73 61 94 04 – simond.civam@orange.fr
FRCIVAM Languedoc-Roussillon : 04 67 06 23 40 – ad.frcivamlr@gmail.com
FRCIVAM Limousin : 05 55 26 07 99 – frcivamlimousin@wanadoo.fr
FRCIVAM Rhône-Alpes : 04 75 78 46 49 – admm@inpact-rhonealpes.fr
CIVAM Empreinte : 04 67 92 42 23 – coordination@civam34.fr
APABA : 05 65 68 11 52 – apaba@wanadoo.fr
Cant'ADEAR : 04 71 43 30 50 – cantadear@orange.fr
SOLAGRO : 05 67 69 69 69 – solagro@solagro.asso.fr

FNCIVAM